CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16594** **VALABLE JUSQU'AU** **31/05/2027**

ÉDITÉ LE 30/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/09/2024

Capital : 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 314 283 128 00044

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 210042500184

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004528723404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004528723404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : SOCIETE DE TRAVAUX DE DEMOLITION ET DE TERRASSEMENT - S.T.D.T.

Sigle : S.T.D.T.

79 RUE DES CLOVIERS
79 A 83
95100 ARGENTEUIL

Téléphone : 01 39 81 66 17 **Fax :** 01 39 81 85 43

Portable : 06 16 49 60 30

Responsabilité légale :
SOCIETE FINANCIERE TRIVELLA (434 257 341) / TRIVELLA DENIS PRÉSIDENT / TRIVELLA THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : stdt@stdt.fr

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 15 045 932 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112 PROB	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	4	02/04/2026
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	35	01/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 30/04/2026 12:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.